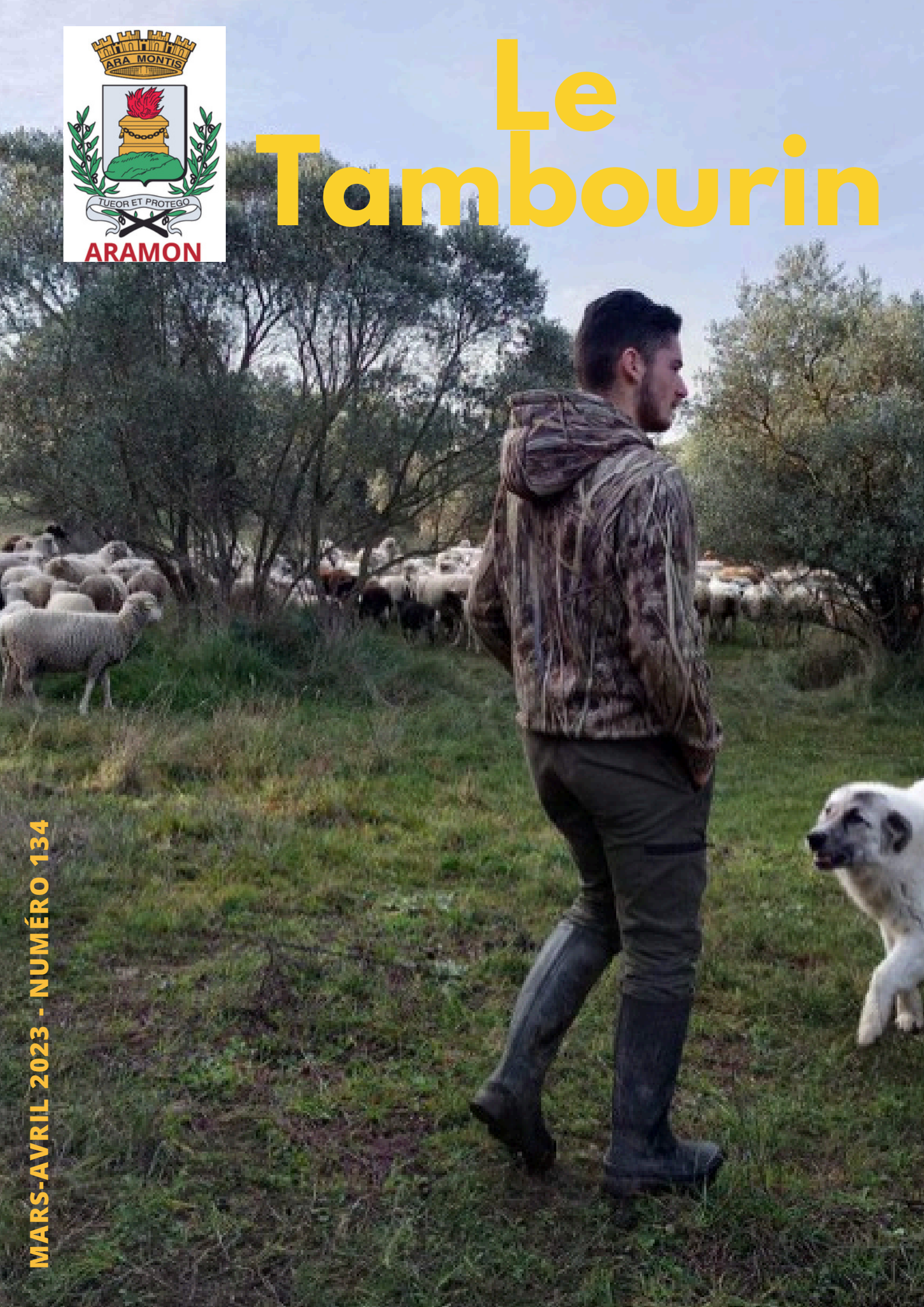
ARA MONTIS

TUEOR ET PROTEGO

ARAMON

Le Tambourin



MARS-AVRIL 2023 - NUMÉRO 134

infos pratiques

Urgences	112
Pompiers	18
Samu	15
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Urgences Dentaires	04 66 23 66 30
Guêpes &Frelons	04 30 38 10 74
Police secours	17
Police Municipale	04 66 57 38 01
Police intercommunale	04 66 03 19 34
Gendarmerie	04 66 57 03 53
Mairie	04 66 57 38 00
Paroisse Catholique	04 66 57 01 73
Préfecture	08 20 09 11 72
Conciliateur de Justice	04 66 57 38 00
Office de Tourisme du Pont du Gard	04 66 37 22 34
ENEDIS (dépannage/raccordement)	09 72 67 50 30
GRDF (dépannage/urgence)	08 00 47 33 33
GRDF Raccordement	09 69 36 35 34
VEOLIA Beaucaire	09 69 32 93 28
ORANGE dépannage	3900
SMICTOM (ramassage poubelles)	08 00 82 10 10
Encombrants	04 32 62 85 11
SPANC CCPG (assainissement)	04 66 37 67 73

Infirmières

Pauline Bottero	04 66 03 06 67
Delphine Condette	04 66 03 06 67
Audrey Cavalli-Roland	06 64 78 78 41
Carine Courbin	07 55 67 65 61
Faustine Combe	06 76 23 04 17
Stéphanie Guarinos	06 76 61 48 64
Sandrine Caniou-Labelle	06 15 03 33 45
Rachel Lantenois	06 11 18 52 92
Sylvie Mercier	06 81 88 87 26
Virginie Passat-Garcia	06 22 74 19 39

Médecins

Dr LOUBET M.	04 66 57 41 71
Dr LOUBET B.	04 66 57 02 81
Dr GAUJARD	04 66 57 47 40
Dr FAILLE	04 66 57 31 75

Pharmacies

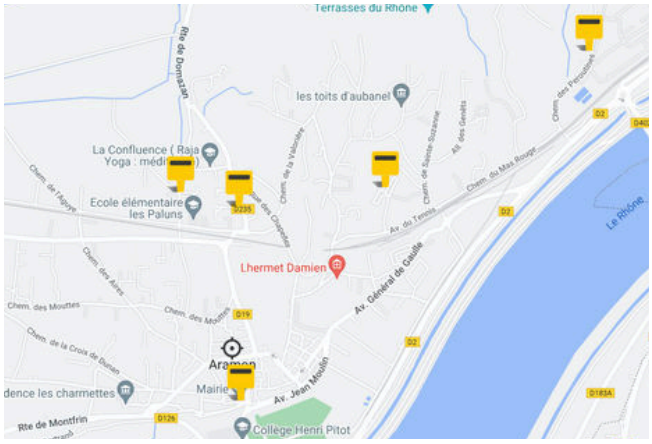
De garde	32 37
Pharmacie de la Gare	04 66 57 06 03
Pharmacie du Planet	04 66 63 29 86

Services divers

- La Poste Aramon horaires

Lundi: Fermé
Mardi: 08:45-11:45, 14:15-17:00
Mercredi: Fermé
Jeudi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Vendredi: 08:45-12:00, 13:30-17:00
Samedi: 09:00-12:00
Dimanche: Fermé

5 BOITES AUX LETTRES SONT DISPONIBLES À ARAMON (VOIR PLAN CI-DESSOUS)



GENDARMERIE NATIONALE



ARAMON HORAIRES
Mardi: 14:00 - 18:00
Samedi: 14:00 - 18:00

MONTFRIN HORAIRES
Lundi: 14:00 - 18:00
Vendredi: 14:00 - 18:00

REMOULINS HORAIRES
Tous les jours
8:00- 12:00
14:00- 18:00

Sommaire

3 Le Mot du Maire
4 Actualités services
8 Espace Culturel
9 Associations
12 Commerces
13 Associations
17 Carnet
18 Tribune Libre

www.aramon.fr
contact@aramon.fr
Villagearamon

Mairie d'Aramon
Place Pierre Ramel- 30390 Aramon
04 66 57 38 00
Du lundi au vendredi
8h30-12h/13h30-17h
Permanence téléphonique des élus
Du vendredi 17h au lundi 8h30
06 70 24 16 69



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles et photographies à communication@aramon.fr **avant le 03 avril pour une distribution prévisionnelle au 22 avril**

Directrice de publication: Pascale PRAT, Maire.
Elu délégué à la communication: Serge Gramond
Rédactrice en chef: Sarah Deveaux
Service communication: Sarah Deveaux Hôtel de Ville, 30390 Aramon 04 66 57 36 40
Photos: Freepik, Vecteezy, La Zébrine, Sarah Deveaux, OPCA, Serge Gramond, Cercle de Généalogie
Impression: Imprimerie Despesse
Tirage: 2250 exemplaires sur papier 50% fibres recyclées et 50 % forêt renouvelable

Le mot du Maire



Chers Aramonais,

Comme je vous en ai informés lors de mes vœux à la population, j'ai pour ambition de remettre la commune sur une dynamique financière solide afin de pouvoir mener à bien un maximum de projets malgré les difficultés posées par les crises successives auxquelles nous devons faire face.

La rénovation énergétique des bâtiments, permettant, à terme, une économie majeure sur la consommation générée par l'utilisation de ces bâtiments est une priorité.

Cette utilisation des bâtiments, qu'elle soit obligatoire (écoles, services municipaux..) ou choisie (utilisation gracieuse par les associations) doit être optimisée afin de pouvoir continuer à satisfaire tout le monde et à maintenir un niveau de service optimal pour les Aramonais. Cette accessibilité aux services est la priorité de mon mandat, comme je l'ai déjà évoqué précédemment. Elle en est LE fil conducteur

Dès notre prise de fonction en avril dernier, mon équipe municipale et moi-même, avons souhaité disposer d'une vision claire de la situation financière de la Ville. C'est la raison pour laquelle, nous avons décidé de faire réaliser un audit financier. Cet examen précis, qui intervient généralement en début de mandat, n'avait pu être réalisée jusqu'à présent car nous avons dû, en priorité nous pencher sur des sujets liés à la situation économique actuelle.

Le cadre budgétaire macroéconomique (inflation, décisions règlementaires, taux d'intérêt en hausse...) ne cesse de se tendre depuis plusieurs années dans des proportions fortes.

Le contexte budgétaire est particulièrement marqué par la situation géopolitique actuelle. L'inflation en est la résultante, au même titre, que les prix de l'Energie. Il faut donc parfaitement dimensionner nos dépenses et nos recettes dans un contexte particulièrement imprévisible.

Dès lors, l'audit permettra à la collectivité de se doter d'une stratégie financière. Un scénario tendanciel sera élaboré afin de tester la soutenabilité du programme d'investissement porté par la municipalité et ne pas faire participer davantage les contribuables à la conduite des travaux ou les générations futures par un niveau d'endettement qui contraindrait les décideurs publics de demain.

De cette analyse, découleront les projets d'investissement, nécessaires à la dynamique d'Aramon afin qu'elle devienne une petite ville de demain.

Pascale PRAT

Actualités de nos services

Le chef de la police municipale intervient dans les classes de CM2



A l'automne dernier, Erick Eugène, chef de la Police Municipale d'Aramon a fait le déplacement à l'Ecole Primaire Rabelais pour enseigner les bons gestes et réflexes à avoir notamment en matière de circulation à la sortie de l'école aux élèves des classes de CM2.
L'éducation à la prévention routière est obligatoire et Erick Eugène est intervenu en classe, afin de sensibiliser et responsabiliser les enfants sur la réglementation du Code de la route.
Savoir traverser la rue, apprendre à trouver le nom des rues, ou encore s'approprier la signalisation, toutes des situations auxquelles sont confrontés les enfants quand ils rentrent chez eux de manière autonome, tout comme les notions de sécurité en voiture ou en bus, l'importance de la ceinture de sécurité et, bien sûr, des règles en matière de circulation cycliste.

CHANTIER: EXTENSION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF SUR LE CHEMIN DE LA VALORIÈRE

Dans le cadre de son programme de travaux défini par le schéma directeur ASSAINISSEMENT, la commune d'ARAMON a engagé les travaux d'extension de son réseau d'assainissement collectif visant à raccorder les dernières habitations encore non desservies. Le tout dans un souci de préservation de l'environnement pour éviter la diffusion dans la nappe phréatique des eaux issues des ANC (Assainissement Non Collectif) du quartier.

Le programme de travaux suivi par le cabinet INFRAMED ingénieurs conseils et réalisé par l'entreprise CISE TP comprend la réalisation d'un réseau de collecte de l'ordre de 200 ml avec la reconfiguration complète du poste de relevage dit « des PALOMBES » situé au point bas à l'intersection avec la rue du LORIOT.
La commune profitera de ces travaux pour mettre en conformité une partie du réseau eau potable au niveau de la voie en impasse situé à l'extrémité du chemin de la Valorière.
Enfin, à l'issue du chantier et après vérification et contrôle de la conformité des réseaux, la commune engagera un programme de réfection complété de la voirie qui aura subi les travaux.

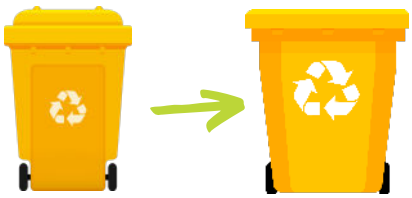




LA PETITE INFO EN +

Collecte et tri des ordures ménagères

SMICTOM RHÔNE - GARRIGUES



Si vous souhaitez changer de container jaune pour un de plus grande taille, il vous suffit de contacter le Smictom qui procéderait à l'échange.

Les sacs et containers doivent être sortis sur la voie publique

- A partir de 20h la veille d'une collecte effectuée le matin
- A partir de 06h le matin d'une collecte effectuée l'après midi
- Les containers doivent être retirés de la voie publique avant 20h le jour de la collecte

Le non-respect des prescriptions est constitutif d'une infraction punie d'une amende de 2ème catégorie de 35 euros.

Actualités *de nos services*

ARAMON

la police Municipale en chiffres
Bilan d'activité de la police municipale pour 2022



Services courants

Les services de police municipale sont également en charge entre autres, de la sécurisation des entrées et sorties des écoles, des manifestations municipales ou associatives sur la voie publique, du contrôle routier sur le territoire de la commune, des gestions des conflits de voisinage, Surveillance et capture d'animaux etc...

TIMBRES AMENDES

Ils sont au nombre de 500 et concernent principalement l' inobservation des stops, la non apposition de la vignette d'assurance ou encore le dépôt de déchets sauvages l'absence de disque en zone bleue l'arrêt ou le stationnement gênant par arrêté stationnement gênant ou stationnement abusif sur la voie publique excédant 7 jours

QUELS SONT LES QUARTIERS LES PLUS CONCERNÉS PAR LE STATIONNEMENT ABUSIF?

Le Boulevard Gambetta (182 infractions) , l'Avenue de la Libération (73) et l'avenue Jean Moulin (25) sont les 3 rues dans lesquelles on retrouve le plus d'infractions.



Régie des recettes des droits de place



Un total de 9436,40 euros

Mises en fourrière de véhicules

- 18 pour stationnement abusif de plus de 7 jours
- 8 pour stationnement gênant par arrêté municipal
- 2 pour stationnement gênant en pleine voie

Gendarmerie nationale
POLICE NATIONALE

Réquisition d'Officiers de Police Judiciaire

13 en provenance de la Gendarmerie Nationale
2 en provenance de la Police Nationale

Vous pouvez joindre la **Police Municipale en semaine** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h au 06 07 82 95 00 et la **Police Intercommunale le weekend** au 04 66 03 19 34 ou 06 37 65 44 27

Actualités *de nos services*



La consommation énergétique publique de la commune d'Aramon

Avec l'augmentation drastique du coût de l'Energie, la commune, comme les foyers des Aramonais voit sa facture augmenter. Pour vous aider à mieux comprendre où se situent les dépenses dans ce domaine, nous vous proposons une visibilité sur les trois dernières années qui incluent la crise covid et les différents confinements.

01 ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est l'ensemble des moyens d'éclairage mis en œuvre dans les espaces publics, à l'intérieur et à l'extérieur des villes, très généralement en bordures des voiries et places, ainsi que les stades et équipements sportifs publics

2021 → **67770 euros**

2022 → **59250 euros**

2023 → **projection 88875 euros**

02 BATIMENTS PUBLICS CONSOMMATION ELECTRIQUE

2021 → **108640 euros**

2022 → **98438 euros**

2023 → **projection 246095 euros**

Pour Aramon, il s'agit des quatre écoles, du centre de loisirs, de la Police Municipale, de l'Hôtel de ville, de la médiathèque, de la Halle des Sports, de la salle Eugène Lacroix, des Ateliers, de la Maison des Associations et des cantines



03 GAZ



inclut les chaudières des différents bâtiments

2021 → **56344 euros**

2022 → **35578 euros**

2023 → **projection 81829 euros**

Actualités *de nos services*

SERVICE ENFANCE JEUNESSE





L'ouverture du portail famille, est effective depuis le lundi 20 février;.
Vous pouvez, à partir du mail reçu avec votre identifiant et mot de passe, accéder à ce nouveau portail famille pour mettre à jour vos données, réserver en ligne et régler vos factures ;
Nous vous prions de nous excuser pour ce désagrément et en attendant vous pouvez continuer à faire vos démarches en appelant au 04.66.57.17.28 ou sur l'adresse cdl@aramon.fr

CCAS

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES

Reprise des ateliers sociolinguistiques au 01/02.
Pour tous renseignements contacter le CCAS au 0466573890.

- **Atelier le lundi et jeudi, atelier par niveau**

Les ateliers sont animés pas Frédéric Delsaut, formatrice de l association AFIG SUD.
Cette action portée par la commune a pu se concrétiser grâce au soutien financier du conseil départemental du Gard. Nous avons également sollicité un appui financier de la MSA.

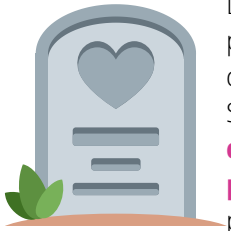
SERVICE POPULATION

Passeports et CNI



1012 demandes de CNI et PASSEPORT ont été effectuées en 2022. Sachant que la commune a reçu des demandes d'Aramon et des villes de la Communauté de Communes. Mais en plus des communes voisines telles que Barbentane, Boulbon, Les Angles ...

Cimetière Sainte Marthe



Dans les prochaines semaines, le service population débutera une procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière Sainte Marthe. Cette procédure **ne concerne que les concessions trentenaires ou perpétuelles qui ne sont pas entretenues** et pour lesquelles il n'y a eu aucune inhumation depuis 10 ans.

Actualités

BIENVENUE À CYRIELLE CARADOT

Arrivée depuis le 16 Janvier 2023, Cyrielle Caradot est notre nouvelle cheffe de projet PVD (Petites Villes de Demain) pour les communes d'Aramon, Remoulins et Roquemaure. Elle prend la suite de Mohamed Serrar qui a initié le lancement du programme pour ces communes. Après avoir repris des études en master à Avignon dans le domaine de l'aménagement du territoire et avoir eu quelques courtes expériences en bureau d'études, Cyrielle a fait un passage d'un an et demi dans les Cévennes comme cheffe de projet PVD. Suite à cette première expérience liée au programme Petites Villes de Demain, elle a souhaité se rapprocher de son territoire d'adoption : Avignon, tout en continuant à œuvrer pour des communes moyennes qui font face à de nombreux enjeux. Motivée par l'idée de rendre ces trois petites villes plus agréables et plus attrayantes, elle sera amenée à accompagner la commune dans son projet de territoire. Depuis son arrivée elle a déjà pu prendre la mesure de certaines problématiques en termes de rénovation d'habitat, de maintien des commerces ou d'aménagements liés à la mobilité avec la réouverture d'une halte ferroviaire prévue d'ici fin 2025. Elle est enthousiaste et optimiste vis-à-vis du travail à mener pour améliorer la vitalité du cœur de ville aramonais, car elle a aussi pu mesurer les atouts que possèdent la commune avec un centre-ville agréable qui comporte du joli patrimoine bâti, de nombreux équipements sportifs et culturels, des espaces de promenade à proximité et un esprit de village qui règne dans la commune. Elle nous rejoint pour trois ans, et sera présente régulièrement dans les locaux de la mairie.



LES MOUTONS DE FLORIAN CHANGEAT ONT ÉLU RÉSIDENCE SUR LA COMMUNE PENDANT QUELQUES SEMAINES



Comme tous les troupeaux en pâturage, celui ci sera accompagné d'un chien de berger. Tous les animaux, chien compris se trouvent dans un enclos fermé par une clôture électrique.
Le rôle du chien de berger est de protéger son troupeau, c'est un chien très sociable mais qui prend sa mission très à cœur, il vaut mieux donc le laisser tranquille et ne pas chercher à jouer avec lui.

Pour assurer une gestion plus écologique des espaces verts, la ville et plus particulièrement nos agents des services techniques accompagnent un jeune berger Boulbonnais qui va laisser pâturer ses animaux sur notre commune.
Le pâturage d'animaux herbivores (moutons, chèvres...) est une solution alternative à l'entretien mécanique des espaces. Il permet de diminuer la consommation de carburant et les pollutions qui y sont associées.
Ce sont les moutons de Florian Changeat, jeune berger de 19 ans qui poursuit parallèlement un BTS Production Animale, qui sont, pour quelques semaines, sur notre commune.
Les 70 brebis, sur un troupeau total de 400 têtes présents actuellement sur Aramon, le seront pour quelques semaines, le temps pour eux de pâturer de la Lône au chemin des Peyroutines. Seront également entretenus via cette méthode, les jardins familiaux et la ceriseraie.



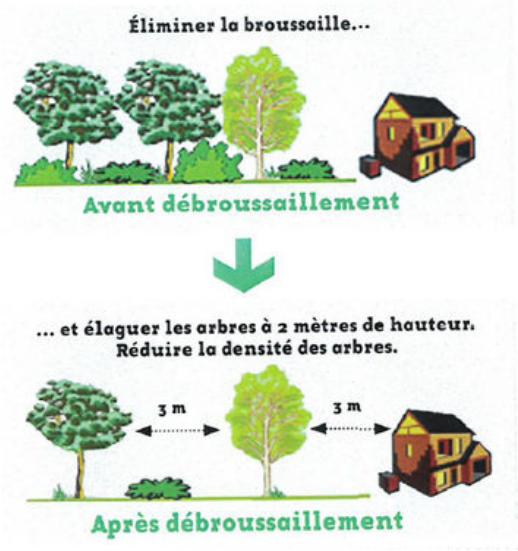


LE DÉBROUSSAILLEMENT, C'EST MAINTENANT

C'est au propriétaire qu'incombe l'obligation de débroussaillement autour de son terrain.
Les locataires sont néanmoins encouragés à contacter leur propriétaire pour s'assurer de la mise en conformité du terrain qu'ils occupent

réglementation

Le débroussaillement vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.
Le débroussaillement des abords des habitations est le moyen de prévention le plus efficace pour sécuriser votre maison du risque d'incendie de forêt.
Il protège également la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et en sécurisant les personnels de la lutte contre l'incendie.



Quelles sanctions?

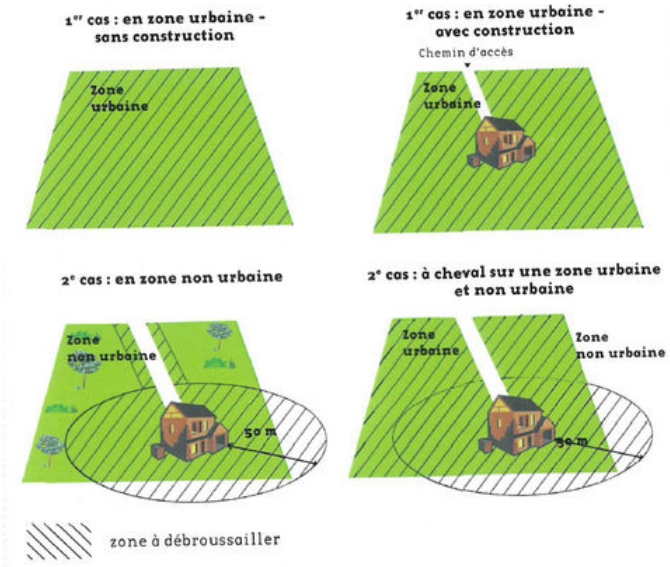
Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction, du chantier ou de l'installation de toute nature.
Attention, le débroussaillement de 50 mètres doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété, les travaux peuvent s'étendre sur là ou les parcelles voisines.
·Le fait pour le propriétaire de ne pas procéder aux travaux de débroussaillement ou de maintien en état débroussaillé, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe.
Un propriétaire qui n'a pas réalisé ses obligations de débroussaillement légales peut se voir mis en demeure par le maire de sa commune de les réaliser. Si la mise en demeure n'est pas respectée, la commune pourra pourvoir d'office aux travaux aux frais du propriétaire. Une amende d'un montant maximal de 30 euros par mètre carré non débroussaillé peut alors être prononcée.

Qui? Comment? Où?

Le débroussaillement est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.
L'obligation légale de débroussaillement s'applique à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'un massif forestier.
Elle concerne :

- toute la parcelle en zone urbaine qu'elle soit bâtie ou non,
- les 50 mètres autour de toute construction ou installation en zone non urbaine.

·Les obligations légales de débroussaillement incombent aux propriétaires des terrains ou des constructions et installations de toute nature suivant le cas ainsi qu'aux gestionnaires d'infrastructures telles que les voies de circulation automobile, les lignes de chemin de fer ou les lignes aériennes de transport et de distribution d'énergie.



Toutes les informations et le calendrier concernant vos obligations en matière de débroussaillement sont disponibles sur le site internet de la Préfecture du Gard:

https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Risques/Gestion-du-risque-feu-de-foret/Debroussaillement

MÉDIATHÈQUE D'ARAMON

espaceculturel SIMONE VEIL
partager la culture à Aramon

La poésie s'invite à Aramon

PRINTEMPS DES POÈTES



A l'occasion du Printemps des Poètes, la médiathèque organise un concours de poésie sur le thème "Frontières"; Le règlement est disponible auprès de la médiathèque.

Scène ouverte samedi 11 mars de 11 à 12h devant l'espace culturel Simone Veil

Venez lire un poème, un conte ou chanter



Attention, les places sur les ateliers étant limitées, mieux vaut s'inscrire rapidement au **04 66 57 37 53 ou sur mediatheque@aramon.fr**

ATELIERS CALLIGRAPHIE

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION PEINTURE À ARAMON

A PARTIR DE 9 ANS SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT. PLACES LIMITÉES



15 MARS DE 14H30 À 16H30

18 MARS DE 10H À 12H



ATELIER DUBUFFET

3- 6 ANS SUR INSCRIPTION UNIQUEMENT, PLACES LIMITÉES

15 MARS 10H30 À 11H30

8 MARS

Un jour qui célèbre les progrès des droits des femmes sociaux, culturels et politiques



L' ASSOCIATION VIA FEMINA FAMA VIENT À LA RENCONTRE DES ARAMONAISES. 16H 30 SALLE MICHEL JARRIÉ



Cette association fondée le 13 Mars 2012 reconnue par les institutions œuvre au quotidien pour apporter leur aide aux femmes victimes de violence dans le Gard...

Souvent tus, harcèlement, violences physiques, psychiques, ont des conséquences majeures sur l'intégrité physique et psychologique des femmes.

Osons parler! Sœurs, voisines, cousines, filles, épouses, célibataires, nous sommes toutes concernées par un ordinaire non acceptable!

Qui peut répondre à une urgence, accompagner, quels recours ? De nombreuses questions sans réponse ...du courage...la banalisation de comportements, la peur ...parlons en .... ayons connaissance des recours qui existent et oui...Nous le Valons Bien.

Les bénévoles, femmes et hommes de Via Femina Fama sont présentes pour nous écouter, nous informer, mener toutes actions pour préserver l'image de la femme.

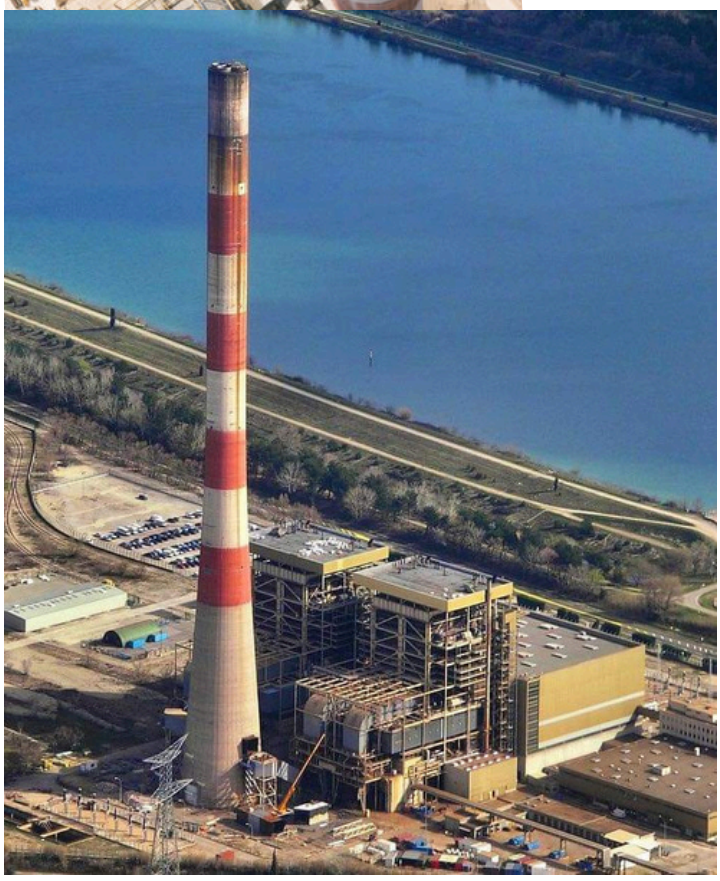
espaceculturel SIMONE VEIL
partagez la culture à Aramon

CERCLE DE GÉNÉALOGIE

La cheminée EDF







Vouée à la destruction, la cheminée EDF fait partie du paysage d'Aramon. Triste pour certains, une bonne chose pour d'autres..

Parmi beaucoup de questions sur la centrale d'Aramon, pourquoi n'a t-elle relativement que peu produit d'électricité alors qu'elle a été étudiée et construite pour fonctionner en continu 24h/24, avec seulement des arrêts pour la maintenance? A sa mise en service pour le groupe 1 (chaudière, turbine, alternateur) en 1976 et le groupe 2 en 1977, la production était limitée par le poste de Tavel, qui relie la centrale au réseau national, pour des raisons techniques. Les centrales de ce type ont été conçues avant la crise du pétrole, or à partir de 1974 le prix du pétrole a beaucoup augmenté, dès que la centrale nucléaire du Tricastin à été mise en service, le MW produit à Aramon n'était plus compétitif. La centrale qui avait été prévue pour fonctionner en continu ne s'est retrouvée à fonctionner que sur de courtes périodes, quelques jours, voire quelques heures. Ce régime n'a pas été sans poser de problèmes techniques (dilatations), car la chaudière n'avait pas été faite pour ce fonctionnement en dent de scie avec des montées en température rapide en cas d'appels imprévus. Tout cela conduit à mettre en sommeil le groupe 2 à la fin des année 1980 et à le réactiver quelques année plus tard, toujours pour un fonctionnement très ponctuel, pour essentiellement, passer les pointes hivernales. Les engagements du gouvernement pour la pollution ont hâté sa fermeture de 5 ans.

Mais aujourd'hui, après avoir complètement arrêté sa production en 2016 , fallait-il absolument ordonner sa destruction complète, alors que le site regorge de disponibilités (eau, rail, routes, surfaces solaires, etc...) ? N'y aurait-il pas eu moyen de découvrir d'autres possibilités ? Certains pensent très justement que les quais de débarquement pourraient accueillir de nombreux touristes, que le bâtiment pourrait servir d'autres industries et pour la cheminée elle-même un architecte résidant à Aramon a imaginé une reconversion en production d'énergie éolienne, intéressante à étudier.

Démocratie participative

Le budget participatif (BP) est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, généralement à des projets d'investissement.

LES PROJETS LAURÉATS

FRÉDÉRIQUE DELSAULT:

FAIRE DÉCOUVRIR LA VILLE DE MANIÈRE LUDIQUE ET CULTURELLE

Création d'un jeu en ligne et sur livret qui pourra être téléchargé sur le site de la ville d'Aramon et disponible au sein de l'accueil de celle-ci pour ceux qui désireraient la version papier.
Il permettra aux joueurs, enfants et adultes, de se forger une culture sur la ville et l'environnement urbain et naturel qui les entourent.
L'objectif est de constituer le jeu avec des challenges de dessin, de quizz, d'énigmes ou même de mise en situation avec photos à la clé afin de garder un souvenir riche dans la découverte de la ville comme les 8 bâtiments protégés au titre de patrimoine historique.
Par exemple:
- Quels sont les bâtiments qui vous entourent ? Questions sur la médiathèque avec quizz sur ce qu'on y trouve et découvrir l'exposition du moment ...
- Enigmes sur le prochain lieu , Construite entre le 16ème et le 18ème siècle on y célèbre la beauté de l'amour du début de notre vie à notre fin de vie pour certaines personnes ... Direction l'église paroissiale Saint Pancrace et questions sur celles-ci
- Je surplombe le village et je permets une vue d'ensemble du boulevard principal. Vous devez réaliser un cliché sur les escaliers qui vous amènent à ce lieu en vous classant du plus petit au plus grand !
- Symbole de l'éducation, je porte le nom d'un ingénieur hydrodynamique. Quizz sur Henri Pitot et ses découvertes
- Réaménagé il y a quelques années, je suis le passage des transports fluviaux de la ville et un joli coin de marche à côté du Rhône. Découvrir le mode de vie sur une péniche.





NDLR: Les photos sont à titre d'exemple uniquement, les équipements nécessaires sont actuellement à l'étude



MARYLINE TISON:

CRÉER UN PARC À AGRÈS PROCHE DU CENTRE VILLE

Ayant vu et profité de ce dispositif de parc de sport avec des équipements fixes dans d'autres villages (Pujaut, les Angles) je pense qu'une création sur Aramon serait un vrai plus notamment s'il se trouvait dans l'ancien parc de jeu voire à proximité du parc actuel. Des jeunes et moins jeunes pourraient profiter de ces équipement.
Petit complexe de musculation à ciel ouvert comme le font beaucoup de villages voisins. C'est un projet qui rassemblera et profitera à toutes les générations.

Commerces & entreprises

RAJAE SAADOUNI VOUS ACCUEILLE DANS SON AUTO-ECOLE



Auto-école Rs conduite
41 bd Gambetta 30390 Aramon
04.11.77.02.54
rsconduite30@gmail.com

Compter 25h d'apprentissage de la conduite et 1 mois pour les plus motivés.

Rajae Saadouni a repris du service depuis décembre dernier. Installée sur le boulevard Gambetta, elle accueille pour le moment les lycéens et les adultes n'ayant jamais passé le permis et proposera plus tard des stages de récupération de points.
Ravie de pouvoir ré-ouvrir une école de conduite à Aramon, elle préconise aux jeunes de prendre le temps de passer toutes les épreuves en bonne et due forme et de ne pas essayer de brûler les étapes au risque d'être victime d'escroquerie et de ne pas pouvoir passer le permis le jour J.
En effet, face à la recrudescence de la fraude au code, tous les certificats d'obtention du code sont maintenant vérifiés et empêchent l'examen de conduite, s'ils s'avèrent frauduleux.
Mais que les élèves se rassurent, depuis son installation, Rajae a vu trois de ses élèves réussir l'examen avec brio.

LE CODE EN BREF...



- Vous devez répondre à 40 questions à choix multiples.
- Pour réussir le code, vous devez avoir 35 réponses justes ou plus.
- Vous recevez les résultats par mail ou par courrier.
- Vous conservez le bénéfice du code pendant 5 ans

ARAMON ACCUEILLE UNE NOUVELLE FLEURISTE



Céline Michel est fleuriste depuis 10 ans mais ouvre à Aramon sa première boutique seule. Elle compose les bouquets selon vos envies et votre budget et étoffera ses prestations un peu plus tard dans le courant de l'année (comme la livraison)





5 bvd Gambetta
30390 Aramon
06 27 35 47 18
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à19h, ainsi que le dimanche de 9h à 12h

Associations

FESTIVAL EMERGENCES: DEUXIÈME EDITION

Journée Mondiale de l'Eau :
Mercredi 22 mars

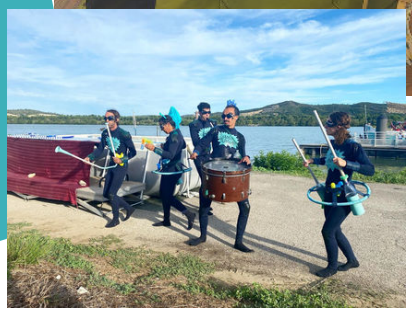
Pour célébrer la Journée Mondiale de l'Eau, l'Association Emergences vous propose une rencontre autour de ce bien précieux de l'Humanité.

Rendez-vous le **22 mars de 9h à 13h** à la Petite Halle sur le Planet !

💧Animations, projection de vidéos informatives autour de l'Eau.
💧Diffusion du podcast "Une vague rumeur" réalisé au Centre de Loisirs d'Aramon (production Agence de l'Eau / EPTB Gardons).
💧Annonce de la programmation de la 2ème édition d'**Émergences, Festival de l'Eau du 8 au 10 septembre.**
💧Et bien d'autres surprises ...







Emergences, Festival de l'Eau est labelisé «événement éco-responsable en Occitanie ».

O.C.P.A (OFFICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE D'ARAMON)

EVENEMENTS MARS / AVRIL
1 – INSCRIPTIONS AU VIDE GRENIER DU 7 mai –
feuilles disponibles en mairie à partir du 17 avril
permanences au bureau 207 de la maison des associations
les mercredis 26 avril et 3 mai de 10h à12h et de 18 à 19h et
le samedi 6 mai de 10h à 12h
2 **– PARTICIPATION A AVRIL EN BALADE – le 7 et 22 avril** –
matin : 10h le village –
après-midi 14h : sur le sentier des capitelles
s'inscrire sur le site : destination pays d'Uzès et Pont du Gard
3 – CONCERT A SAINT AMANT : le 15 avril - 35ème concert à saint Amant –
orchestre de chambre d'Avignon- musique italienne du XVIIème siècle –
soliste Isabelle Ribet – possibilité de réservations – 12€
4 – SPECTACLE : 23 avril - « les aramonades , le retour » - salle E Lacroix – 15h - 5€



Associations

AMIS DU CHATEAU

CHASSE À L' OEUF :

L 'Association des Amis du Château d'Aramon organise sa traditionnelle chasse à l'œuf de Pâques dans le parc du château le samedi 8 avril 2023. La prestation est ouverte à tous les enfants accompagnés de 0 à 10 ans. A l' issue de la chasse, les œufs sont répartis à parts égales entre tous les participants.
Inscriptions obligatoires avant le 01 avril au **06 08 36 57 02** ou au **06 82 45 18 23**
amischateaudaramon@gmail.com
Tarif 3 euros par enfant.



Assemblée générale :
L' association "Les Amis du Château d'Aramon " tiendra son assemblée générale annuelle, ouverte à tous, le samedi 01 avril 2023 au château à 11h
L'assemblée générale sera suivie du traditionnel apéritif convivial.
Venez nombreux !!

CLUB DES AINÉS

PROGRAMME DES MOIS DE MARS - AVRIL 2023

MARS
VENDREDI 3 CONCOURS DE BELOTE 13h30 – 14 h. Ouvert à tous.
SAMEDI 11 GRAND LOTO à 15 heures salle Eugène Lacroix
VENDREDI 17 LOTO GOUTER ouverture 13h30 début 14 h
MARDI 28 Sortie le grand buffet 58 € -
Si vous êtes intéressés nous vous demandons de venir vous inscrire rapidement, tous renseignements au club.
Réservation du lundi 23 janvier au mercredi 1er mars 2023
VENDREDI 31 CONCOURS DE BELOTE FÉDÉRATION à MARGUERITTES
Renseignements au club.

AVRIL
VENDREDI 7 LOTO GOUTER au club - ouverture 13h30 loto 14 h.
VENDREDI 21 CONCOURS DE BELOTE 13h30 - 14 h - Invités vos amis.
VENDREDI 28 sortie MIREIO 69 € - départ du bateau 11h30
Réservation du lundi 1er mars 2023 au mercredi 19 avril 2023
Vers Arles - retour 18h45
Possibilité de faire du co-voiturage, ou vous y rendre avec votre voiture.



AMIS DE SAINT PANCRACE

- Assemblée Générale des Amis de Saint Pancrace, le 18 mars à 11h, église Saint Pancrace d'Aramon
- Loto des Amis de Saint Pancrace, le 19 mars à 15h, salle Eugène Lacroix à Aramon.

Facebook: AmisdeSaintPancrace



Associations

ETRIER ARAMONAIS

Dimanche 12 février - Randonnée sur Générac
Dimanche 12 mars - Randonnée Route des caves Manduel
Dimanche 26 mars - Maniabilité entraînement Aramon
Dimanche 02 avril - LOTO de l'Étrier Salle des fêtes Aramon
Dimanche 23 avril - Randonnée Montagnette (Saint-Jean)
Dimanche 14 mai - Randonnée sur Rochefort du Gard

D'autres dates sont prévues pour le 2ème semestre nous vous en ferons part dès la mise en place
Pour mémoire : Pensez à vous inscrire cela nous permet de mieux nous organiser. Merci

L'Étrier aramonais



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Pour sa dernière année, l'équipe de LÉA met le paquet!
Différentes actions vous seront proposées :
Les chocolats de Pâques, pour le plaisir des papilles de tous,
Le cadeau de la personne qu'on aime personnalisé par la classe de vos enfants,
Le loto avec de nombreux cadeaux le dimanche 26 mars à 15h à la salle des fêtes Eugène Lacroix,
La Color Run, accessible à tous pour un moment de partage haut en couleurs le samedi 13 mai,
La fête des enfants avec de nombreuses animations au Centre de loisirs le samedi 17 juin suivi d'un repas pour un moment de convivialité,
Et une surprise pour les élèves de CM2 dont nous ne manquerons pas de vous reparler!





LA SAINTE HUBERT ARAMONAISE/CHASSE

La Saint Hubert Aramonaise vous informe : **les journées sans chasse à Aramon en 2023.**
A Aramon, la chasse se pratique les samedis, dimanches et jours fériés depuis le début octobre jusqu'à début janvier pour le petit gibier et les jeudis du 15 aout à fin mars pour le sanglier.
Dans tout le département du Gard, la chasse est interdite les mardi et vendredi.
En conséquence :
Toute l'année pendant la période de chasse au petit gibier, les journées sans chasse sont le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi plus le jeudi hors la période de chasse au sanglier.

La chasse au sanglier se fait donc le jeudi mais cette chasse est localisée dans des petites parties de territoire bien définies et signalées par des panneaux « attention, chasse en cours » voir photo jointe.
En cas de dégâts par les sangliers des journées de chasse exceptionnelles peuvent être organisées à la demande des habitants ou de l'administration.
Ainsi, au total, les jours sans chasse sur le territoire d'Aramon sont au nombre de 300 sur un total de 365.
Les membres du bureau de la société se tiennent à disposition pour tous renseignements complémentaires afin que chacun puisse profiter pleinement de notre magnifique territoire dans une bonne entente.

Carnet

NAISSANCES



La rédaction du Tambourin vous invite à transmettre vos articles, autorisations et photographies à communication@aramon.fr **avant le 03 avril pour une distribution prévisionnelle au 22 avril**

Louis MALRIC est né le 15/11/2022. Il est le fils de Charlotte PRUVOT et de Clément MALRIC.

Aya BENSALEH est née le 15/12/2022. Elle est la fille de Souad BENSALEH et de Mohamed BENSALEH.

Céleste Louise Carle Régina DESCHAMPS est née le 18/01/2023. Elle est la fille de Jessica MARCHI et de David DESCHAMPS.

Les autorisations de publications pour le carnet sont obligatoires et disponibles au service population sur demande à accueil@aramon.fr

ELISE HERAL, LA DOYENNE DES ARAMONAIS, S'EN EST ALLÉE À 101 ANS.

Ce 30/01/2023, à l'Ehpad d'Aramon, Elise Héral s'est éteinte dans sa 102ème année.
Née en 1921 à Redessan, elle a passé toute son enfance à Manduel dans le mas de ses parents fermiers éleveurs. Elle a grandi en aidant ses parents, elle aimait beaucoup aller avec son père vendre les agneaux au marché de Nîmes.
Après son mariage en 1943 elle vient s'installer à Aramon. Elle fut la dernière personne à avoir traversé sur le pont suspendu d'Aramon qui a été bombardé alors qu'elle venait juste de passer et se trouvait sur le chemin du bac.
Mère de 3 enfants, grand-mère et arrière grand-mère, elle était très présente et très aimante pour toute sa famille.
Elise était une femme ouverte sur le monde qui l'entourait, curieuse de tout, prenant des nouvelles de chacun, bienfaisante, généreuse. Très grosse travailleuse, elle ne ménageait pas sa peine et été comme hiver elle était dans les champs pour un dur labeur. Elle était vaillante et courageuse.

Elle dut faire face à plusieurs gros soucis de santé mais elle était une combattante et elle s'est accrochée à la vie.
Elle participait depuis sa création au club des ainés et en était surement la plus ancienne adhérente. Elle avait lié connaissance avec de nombreuses personnes qui l'avaient appréciée pour sa simplicité et sa gentillesse.
Depuis 2011, elle avait choisi de rejoindre l'Ehpad du village. Toujours très active et très vive d'esprit elle participait aux animations, jouait au scrabble, au rummykub, lisait beaucoup et continuait de tricoter presque jusqu'au dernier jour.
Les personnes qui l'ont connu se souviendront longtemps de son beau sourire, elle qui prenait tant de plaisir à discuter avec tous.
Vendredi 03 Février, il y avait un très grand nombre d'amis et de connaissances au crématorium d'Avignon pour l'accompagner pour son dernier voyage et soutenir la famille endeuillée.

Que tous en soient remerciés.





Tribune libre

Aramon passionnément

Bonjour à toutes et tous. Nous venons de recevoir l'estimation de nos dépenses d'électricité .La charge pour la commune augmente de 100000 euros à 250000 Euros. Pour y faire face, nos services vont solliciter les services de l'Etat au travers de l'amortisseur électricité mis en place pour 2023. Rien ne dit que ces mécanismes seront reproduits par la suite, il est donc particulièrement important comme annoncé par notre maire d'investir dans la rénovation énergétique de notre éclairage public et de nos bâtiments publics. Là aussi nous chercherons des subventions et solutions de financement. La gendarmerie et la halle des sports sont identifiées comme prioritaires. Par ailleurs les mesures de sobriété énergétique, extinction partielle de l'éclairage public et température de 19 degrés (20 degrés dans les écoles) déjà mises en place en2022 vont continuer.

Autre question importante du moment, l'accès à la santé des Aramonais. Sur les quatre médecins actuellement en exercice, deux prendront leur retraite fin juin. La construction d'un pôle médical, quartier de la gare, permettra l'accueil de médecins et professions para médicales mais prendra un certain temps.. En attendant une solution transitoire opérationnelle dès le mois de juillet a été trouvée...Les médecins installeront leurs cabinets médicaux dans les locaux de la Police municipale qui sera elle même installée à la mairie dans les locaux de l'ancienne perception.

Un contexte difficile donc, avec une équipe municipale sur le terrain qui y fait face.

Nous rappelons notre soutien à nos associations qui participent à la vie culturelle et sportive du village créant un lien social indispensable. Nous remercions donc toutes tous les bénévoles ou actifs qui consacrent du temps libre à ces activités indispensables et les remercions de leur compréhension et soutien notamment par des gestes eco responsables tels que éteindre en partant etc.

Aramon a des atouts remarquables qui nous assurent un rayonnement dans notre territoire mais également un rayonnement régional que nous nous efforçons de développer, le programme PVD,(Petites Villes de demain) y contribuant avec différents partenaires et aides de l'Etat.

Le groupe majoritaire

Une autre voix pour Aramon
Les élus de l'opposition

Il serait bien trop long de revenir ici sur les réponses que nous avons eu de la part de Mme le Maire aux 5 questions écrites que nous avons portées à l'ordre du jour du conseil municipal du 26 janvier. Ces questions, leurs réponses et nos avis ont été publiés sur notre page Facebook « Une autre voix pour Aramon » et vous invitons à vous connecter pour en prendre connaissance et bien sûr à vous exprimer le plus largement possible.

Les questions écrites que nous soumettons à l'ordre du jour des Conseils Municipaux ont pour double objectif d'aborder des sujets jamais traités et c'est également une invitation au débat malheureusement bien trop souvent absent lors des délibérations. Elles conduisent notamment les élus de la majorité à délivrer des réflexions et des informations que nous n'aurions pas si nous nous en tenions à l'ordre du jour proposé. Régulièrement interpellés par des administrés qui se posent des questions ou en attente de réponses, nous sommes et continuerons à être leurs porte-parole au sein du Conseil Municipal.

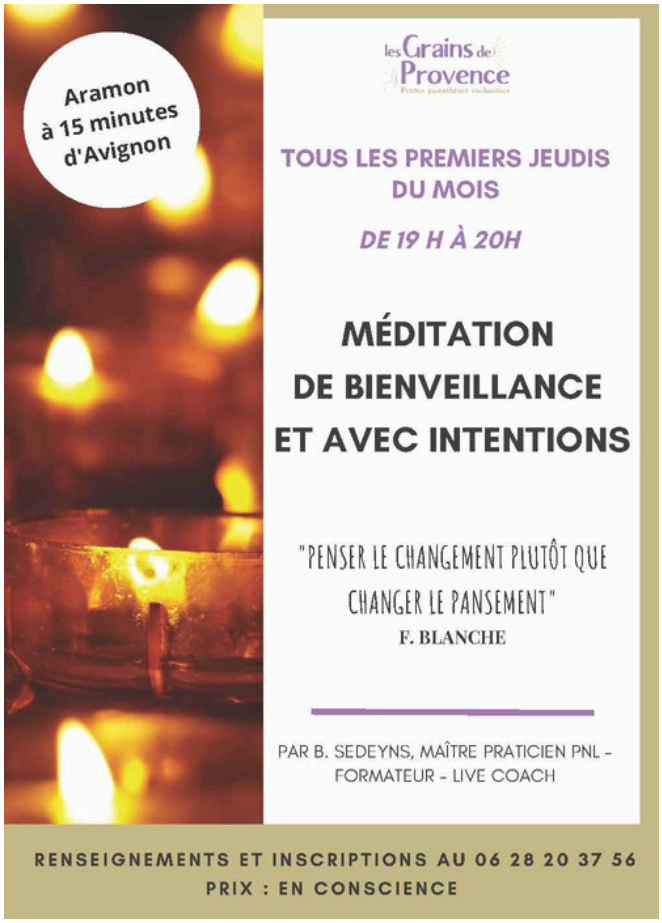
Ce jeudi 26 janvier (en séance publique) nous ne nous attendions cependant pas à une annonce aussi surprenante qu'inattendue faite par Mme le Maire. A notre question sur la capacité d'emprunt de notre commune au sujet du financement des travaux de rénovation énergétique envisagés sur les bâtiments communaux, Mme le Maire nous indique qu'elle aurait la réponse dans le courant du second trimestre puisqu'elle avait commandé un AUDIT FINANCIER.

Un peu désemparés devant une telle annonce sans en préciser les objectifs, nous nous doutons bien que cet audit n'est pas fait pour répondre à la seule question de la capacité d'emprunt de la commune et nous ne pouvons que nous interroger sur les raisons qui l'ont conduite à engager une telle démarche. Une démarche plus naturelle quand elle est initiée en début de mandat par une nouvelle équipe municipale mais qui interpelle quand elle est faite par Mme le Maire (élue de la majorité depuis 2008) ex 1er adjointe du précédent Maire, lui-même ex 1er adjoint d'un Maire resté en place pendant 2 mandats consécutifs.

Nous serons attentifs au contenu et aux conclusions de ce rapport en espérant qu'il place Aramon parmi les collectivités en bonne santé financière. Même si ce n'est pas le seul facteur de tout développement harmonieux, chacun sait cependant que le nerf de la guerre reste son financement.

Vos élus du groupe Une autre voix pour Aramon.

VOUS ÊTES COMMERÇANT, ARTISAN OU PROFESSION LIBÉRALE SUR ARAMON, PROFITEZ D'UN ESPACE PUBLICITAIRE GRATUIT. ENVOYEZ VOTRE ENCART PRÊT ACCOMPAGNÉ DE VOTRE NUMÉRO DE SIRET À COMMUNICATION @ ARAMON.FR











espaceculturel SIMONE VEIL
partagez la culture à Aramon



8 mars
JOURNÉE iNTERNATiONALE DES DROiTS DE LA FEMME

- Exposition "mémoire de femmes Gardoises" avec les archives départementales du 7 au 25 mars
- Atelier "donner et recevoir" massages des mains en partenariat avec les ateliers ASL 14h à 16h
- Conférence de l'association Via Femina FAMA pour la défense des femmes victimes de violences 16h 30 Salle Michel Jarrié le 8 mars

ARA MONTIS
TUEOR ET PROTEGO
ARAMON